

SECRETARIAT L'ETAT AUX FORCES ARMEES  
(GUERRE)

Direction du Personnel Militaire de  
l'Armee de Terre

N\* 77.262

6eme Bureau./

ATTESTATION

CL

D'APPARTENANCE AUX F . F . C .

-O-O-O-O-

REFERENCES :

D.M. N* 2843/CAB/MIL,	du 24.1.45	Fiche n* 11.082/EMA/1 du 3.8.45
D.M. N* 4842/EMA/1,	du 11.4.45	Feuilles de renseignements
D.M. N* 7907/EMA/1,	du 31.4.45	n* 11.529/EMA/1, du 10.8.45
D.M.N * 8863/EMA/1,	du 21.6.45	I.M.N. 13.172/EMA/1 du 12.9.45
		IMN 17.216/RS/R/1 6.11.45

Monsieur Jacques SUISSA, ne le 21.2.1923

a signe un contrat d'engagement en application du decret 366 du  
25 Juillet 1942

Reseau ..... : SUSSEX (Proust)

Les services accomplis comme agent P 2 comptent

du : 11.7.44 ..... au : 30.9.1944

en qualite de Charge de Mission de 3eme Classe

Grade correspondant homologue par la Commission nationale  
d'homologation : SOUS-LIEUTENANT (pendant la duree de la mission)

Paris, le 6 Aout 1949

Certifie exact,

Pour le General, Directeur,

Le Lt Colonel de BELENET  
Chef du bureau des Forces Francaises  
Combattantes de l'Interieur

signe : ~~DE BELENET~~ *Miribel*  
cachet du Ministère de la Defense Nationale

- Les services accomplis en qualite d'agent P 2 conformement aux  
dispositions du Decret 366 du 25.7.1942 comptent services militai-  
res actifs.

*M*  
Pour copie conforme

Original qui nous a été présenté

Pour le Maire et par délégation

L'Adjoint au Maire,

COPIE CERTIFIEE CONFORME



*Dothmeyer*